

stratégie, le Canada se dote de nouveaux navires de patrouille, capables d'opérations durables dans la glace de l'année pour assurer une surveillance étroite de nos eaux alors qu'elles s'ouvrent graduellement et que l'activité maritime y augmente. Pour soutenir ces navires et les autres bateaux du gouvernement canadien qui sont actifs dans le Nord, le Canada construit, à Nanisivik, des installations où les bateaux pourront accoster et se réapprovisionner.

En outre, le Canada élargit le nombre et les capacités des Rangers canadiens, qui sont principalement originaires des collectivités autochtones et assurent une présence militaire, en plus d'être « les yeux et les oreilles » du Canada dans ses régions les plus éloignées. De plus, il établira le nouveau Centre de formation des Forces canadiennes dans l'Arctique, à Resolute Bay.

Le Canada et les États-Unis travaillent ensemble pour mieux surveiller et contrôler l'espace aérien nordique dans le cadre du NORAD, le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord. De plus, les Forces canadiennes bénéficieront de nouvelles technologies pour accroître leur capacité de surveillance de notre territoire et de ses approches.

6/7

L'opération Nanook, qu'exécutent tous les ans les Forces canadiennes dans l'Arctique canadien pour affirmer notre souveraineté, témoigne de la volonté de notre gouvernement de protéger notre espace aérien, notre territoire et nos mers dans le Nord, et d'affirmer l'autorité qu'il exerce sur ceux-ci. En 2010, l'opération Nanook comprendra une collaboration avec les États-Unis et le Danemark, afin d'améliorer l'interopérabilité et de procéder à une intervention collective en vue de pallier les nouvelles difficultés transfrontalières.

L'accroissement de cette capacité canadienne témoigne de la présence du Canada dans cette région et fera aussi en sorte que nous sommes mieux préparés à réagir aux imprévus.

À l'avenir, notre programme international complétera ces efforts. Le Canada poursuivra dans l'Arctique les trois secteurs prioritaires suivants : chercher à résoudre les enjeux frontaliers; obtenir la reconnaissance internationale de toute l'étendue de notre plateau continental élargi où nous pourrions exercer notre souveraineté sur les ressources des fonds et du sous-sol marins; et assurer la gouvernance de l'Arctique et gérer les enjeux émergents connexes tels que la sécurité publique.